



Animer un atelier participatif

Se concerter

 Équipe éducative | Communauté éducative


**Notre
école,
faisons-la
ensemble**


SOMMAIRE

Préalable	3
Modalités et objectifs.....	3
Périmètre de la concertation	3
Participants	4
Organisation.....	4

Conducteur de l'atelier participatif (3h).....	5
Temps 1. Accueil et présentation – 30 min (en plénière).....	5
Temps 2. Connexion au sujet et au groupe – 30 min (en groupe).....	6
Temps 3. Discussion et échange d'idées – 35 min (en groupe).....	7
Temps 4. Proposition d'actions – 40 min (en groupe)	8
Temps 5. Restitution – 10 à 20 min (en plénière).....	8
Temps 6. Conclusion – 10 min (en plénière).....	8

ANNEXE.....	9
Sélection de ressources vidéo pour animer l'atelier participatif	9

PRÉALABLE

Modalités et objectifs

Le pilote de la concertation (directeur d'école/chef d'établissement ou autre personnel nommé pour cette mission) réunit des **membres de l'équipe éducative ou de la communauté éducative**, afin d'échanger sur des problématiques et définir des pistes d'actions à mettre en œuvre.

Périmètre de la concertation

Prérequis pour ce conducteur d'atelier : une problématique a été identifiée et choisie en amont de cet atelier pour chacun des groupes.

Le périmètre et le choix de la problématique sont laissés à l'appréciation du directeur d'école ou du chef d'établissement.

Suggestions pour définir le périmètre de cet atelier :

- un temps de travail peut être mis en place en amont pour déterminer des problématiques (cf. encadré ci-après) ;
- s'appuyer sur le diagnostic de l'école/l'établissement, sur les exemples et pistes proposés par le Ministère dans les trois axes fondateurs de la circulaire de rentrée (excellence, égalité, bien-être) ;
- définir les objectifs de cet atelier participatif :
 - dans le cadre du projet global ;
 - en déterminant un ou plusieurs angles d'exploration (temps de l'élève et/ou des personnels, les espaces, les liens avec les parents ou les partenaires, etc.).

Définir des problématiques en amont

Préalablement à la mise en œuvre de ce temps de concertation, un atelier spécifique peut être réalisé avec des membres de l'équipe éducative, pour définir un certain nombre de problématiques propres à l'école/l'établissement.

Cf. Fiche « Animer un atelier participatif : définir des problématiques »

Participants

Cet atelier participatif est conçu pour **un ou plusieurs groupes de 15 participants**.

Les participants sont déterminés par le directeur d'école/chef d'établissement :

- des membres de l'équipe éducative : enseignants, personnels de l'école/l'établissement ;
- des membres de la communauté éducative : enseignants et personnels, parents d'élèves, collectivités territoriales, élèves, partenaires locaux, etc.

En fonction du nombre total de personnes présentes, il est conseillé de réserver des salles pour chaque groupe et de prévoir un facilitateur par groupe.

Animation de l'atelier :

- un animateur : le pilote de la concertation (directeur/chef d'établissement) ou la personne à qui est confiée cette mission d'animation ;
- des facilitateurs de groupes (si nécessaire) : personnes accompagnant l'animateur pour faciliter les échanges et permettre l'expression de chacun des participants ;
- facultatif : il est possible de solliciter la présence d'un « grand témoin ».

Organisation

La liste des problématiques ayant été déterminée en amont de cet atelier :

- s'il y a plus de 15 participants (donc plusieurs groupes) : chaque groupe traitera d'une problématique ;
- s'il n'y a que 15 participants : ils pourront traiter une à deux problématiques, car le temps de restitution ne sera pas nécessaire.

Le matériel de l'atelier (pour chaque groupe)

- Une salle pour chaque groupe de 15 participants avec un espace de vidéoprojection.
- Une fiche individuelle par participant : feuille A4 vierge ou feuille imprimée avec la matrice utilisée au « Temps 3 » (au choix de l'animateur).
- Une affiche collective (format A3 ou plus) avec la matrice utilisée au « Temps 3 ».
- Des stylos pour les participants, des feutres pour l'animateur.

Préparation des espaces

- Une salle pour rassembler tous les participants en plénière : elle ne nécessite pas de configuration particulière.
- La salle de mise en activité pour chaque groupe doit comporter des tables regroupées pour permettre la discussion de l'ensemble du groupe, des chaises pour les participants, un vidéoprojecteur, ainsi qu'un espace pour échanger debout en binôme.

CONDUCTEUR DE L'ATELIER PARTICIPATIF (3 H)

Temps 1. Accueil et présentation – 30 min (en plénière)

OBJECTIFS

Accueillir les participants, leur présenter les enjeux et les modalités de cet atelier participatif de trois heures.

DÉROULÉ

Le directeur/chef d'établissement ou l'animateur de l'atelier présente :

- **les enjeux** de ces temps de débat et les trois axes fondateurs de la politique éducative du Ministre rappelés dans la circulaire de rentrée : excellence, égalité et bien-être ;
- **le déroulé général de l'atelier**, et rappelle quelques consignes pour permettre à chacun de prendre sa place dans le groupe : la confiance dans le groupe, l'écoute active et bienveillante, chacun parle en son nom, respect du temps imparti.

Mise en groupe

- Les groupes de 15 personnes sont constitués le jour même ou en amont de l'atelier.
- Chaque groupe est animé par un facilitateur qui pourra également être le secrétaire et le responsable du temps, si ces fonctions ne sont pas attribuées à des participants.
- Chacun des groupes se voit attribuer une problématique à questionner.

Les participants rejoignent la salle attribuée à leur groupe.

Temps 2. Connexion au sujet et au groupe – 30 min (en groupe)

OBJECTIFS

- Échanger rapidement sur les attentes et les défis en lien avec la ressource vidéo proposée au groupe.
- Faire connaissance avec les autres participants, tout en s'imprégnant du sujet.

DÉROULÉ

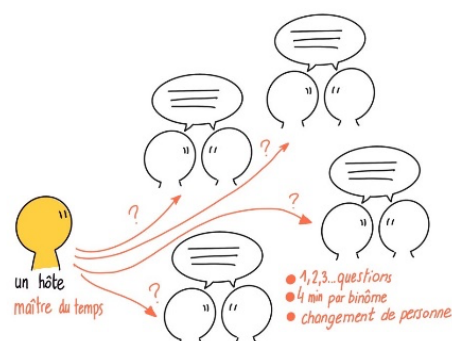
Dans chaque groupe, une ressource vidéo, en lien avec la thématique, est projetée pour amorcer la réflexion [cf. « annexe : sélection de ressources vidéo »].

Les participants se répartissent debout ou assis dans l'espace par binômes.

- Le facilitateur présente les consignes de l'activité et rappelle le climat d'écoute bienveillante et la gestion de la parole.
- La ressource vidéo est présentée au groupe – 10 min.
- Les binômes se forment dans l'espace pour échanger – 5 min.
- L'activité se déroule en 3 tours de discussion de 4 minutes – 15 min.

Consigne : « Vous aurez 4 minutes pour échanger en binôme, en vous aidant des différentes questions affichées.

Toutes les 4 minutes, vous changez de binôme et échangez avec un autre participant. »



Les questions suivantes sont affichées à la vue de tous ou données individuellement aux participants :

- Qui êtes-vous ? Pourquoi êtes-vous présent aujourd'hui ?
- Que vous inspire cette présentation vidéo par rapport à la problématique de cet atelier ?
- Quel défi pouvons-nous porter collectivement sur cette problématique dans notre établissement ?
- Comment pensez-vous contribuer pour répondre à ce défi ?

À l'issue de ce temps, les participants sont connectés au sujet et disposés à entrer dans la phase suivante d'idéation.

Temps 3. Discussion et échange d'idées – 35 min (en groupe)

OBJECTIF

Faire émerger les actions les plus pertinentes à mettre en place pour le collectif en lien avec une problématique.

Point d'attention pour l'animateur :

- s'assurer que des actions réelles seront menées après cette discussion ouverte ;
- clôturer la session de réflexion sur la problématique en proposant des actions réalisables.

ORGANISATION





Le facilitateur peut proposer que des participants exercent le rôle de secrétaire (prise de notes) et de garant du temps, ou endosser lui-même ces fonctions.

DÉROULÉ

A. Réflexion (5 min)

Les participants sont invités à écrire sur une feuille individuelle leurs idées en lien avec la problématique selon les quatre catégories suivantes.

- **Continuer** : qu'est-ce qui fonctionne bien et que nous devrions continuer à faire tel quel dans notre école/établissement ?
- **Améliorer** : dans ce que nous faisons déjà, qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? Comment ?
- **Arrêter** : que devrions nous arrêter de faire ?
- **Débuter** : que devrions-nous commencer à faire ? (Nouvelles idées d'actions)

Continuer 	Arrêter 
Améliorer 	Débuter 

Note : il est possible de réaliser cette étape sans passer par l'écrit, en fonction du public, en proposant un temps de réflexion individuelle.

B. Partage des idées (30 min)

Le facilitateur demande à chaque personne d'énoncer successivement ses idées au reste du groupe (2 min par participant).

Entre chaque passage :

- le facilitateur demande s'il y a des questions sur les propositions qui viennent d'être posées ;
- le secrétaire complète l'affiche collective en veillant à regrouper les idées semblables.

Temps de pause de 15 minutes

Temps 4. Proposition d'actions – 40 min (en groupe)

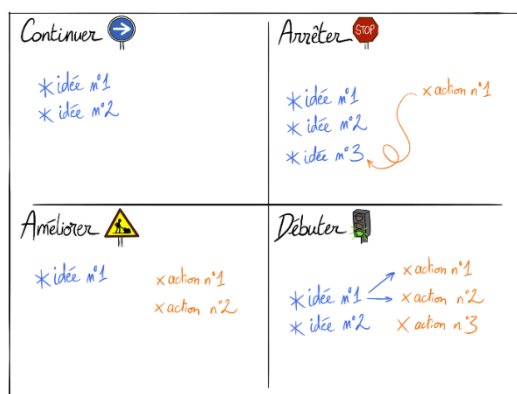
DÉROULÉ

A. Phase de réflexion individuelle (5 min)

Inviter les participants à écrire/réfléchir individuellement aux actions concrètes qu'ils envisagent de mettre en œuvre, en lien avec les idées proposées.

Utiliser le modèle de question « **Quoi ? Comment ? Qui ? Quand ?** » qui permet de transformer les idées échangées en actions concrètes à mettre en place :

- quoi/comment = description concise et claire de ce qui doit être réalisé ;
- qui = porteur de l'action ;
- quand = temps où l'action doit être réalisée.



B. Phase de réflexion collective (30 min)

Chaque participant présente au groupe les actions qu'il a identifiées individuellement (2 min par participant).

Discussion et validation par l'ensemble du groupe des pistes à conserver.

Les actions sont notées sur l'affiche collective dans une autre couleur pour gagner en lisibilité lors de la phase de synthèse et de restitution.

Le secrétaire ou le facilitateur clôture ce temps par une reformulation des actions identifiées et se prépare à les présenter en plénière aux autres groupes.

Temps 5. Restitution – 10 à 20 min (en plénière)

Le secrétaire ou le facilitateur de chaque groupe présente au collectif les réflexions menées durant cet atelier, sur la base de l'affiche réalisée par le groupe.

Temps 6. Conclusion – 10 min (en plénière)

Temps de clôture par le directeur/chef d'établissement, l'animateur ou le grand témoin, avec perspectives sur la suite de ce travail.

ANNEXE

Sélection de ressources vidéo pour animer l'atelier participatif

NB : les vidéos proposées ci-dessous durent moins de 10 minutes afin d'impulser la réflexion et les échanges collectifs.

THÉMATIQUE 1 : UNE ÉCOLE ENGAGÉE POUR L'EXCELLENCE ET LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Extrait de la circulaire de rentrée 2022

La maîtrise des savoirs fondamentaux – la lecture, l'écriture, les mathématiques – conditionne la réussite scolaire et constitue ainsi l'objectif prioritaire de nos politiques de réduction des inégalités.

- Agir dès la maternelle et poursuivre en élémentaire
- Un collège plus ouvert
- Les mathématiques dans le tronc commun au lycée général
- Un lycée professionnel d'excellence pour assurer la réussite de tous
- Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins
- Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves

Les processus de régulation dans l'évaluation

Les processus de régulation interviennent de manière constante dans l'évaluation, mais comment les mettre en place au mieux pour faire progresser les élèves ? Comment formuler un feedback (ou rétroaction) efficace ? Lucie Mottier Lopez et Céline Girardet – enseignantes-chercheuses à l'université de Genève – nous font part des conseils issus de leurs travaux de recherche pour apporter des feedbacks et des commentaires précieux pour les élèves.

www.canotech.fr/a/les-processus-de-regulation-dans-levaluation

La notation

Est-il nécessaire de donner des notes ? Les élèves y sont-ils attachés et pourquoi ? Lucie Mottier Lopez et Céline Girardet – enseignantes-chercheuses à l'université de Genève – nous éclairent sur la certification qui est portée par la note et sur le contrat implicite dont elle fait office pour l'élève, mais aussi sur son insuffisance si c'est la seule forme d'évaluation qui est pratiquée.

www.canotech.fr/a/la-notation

L'autonomie : une réussite collective des élèves

Pour Sixu Péchenart – professeur des écoles et maître formateur – l'autonomie est la capacité des élèves à trouver par eux-mêmes les moyens leur permettant de surmonter des obstacles. Il a donc décidé de faire un pas de côté et invite ainsi ses élèves à d'abord interagir entre eux et utiliser les outils disponibles dans la classe, avant de le solliciter.

www.canotech.fr/a/lautonomie-une-reussite-collective-des-eleves

THÉMATIQUE 2 : UNE ÉCOLE ENGAGÉE POUR L'ÉGALITÉ ET LA MIXITÉ

Extrait de la circulaire de rentrée 2022

L'égalité scolaire a une double dimension : assurer le même niveau d'exigence et de bien-être à tous les élèves et se donner les moyens de mieux accompagner ceux qui sont les moins favorisés.

- Une École pleinement inclusive
- Cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte
- L'orientation comme facteur d'égalité des chances

Redoubler d'effort contre le décrochage scolaire

Et si on pensait plutôt « accessibilité universelle » ? L'École française est inclusive : pour aider les enseignants à gérer cette hétérogénéité des besoins des élèves, l'institution les engage à différencier leur pédagogie. Qu'est-ce que l'accessibilité universelle des apprentissages ? En quoi ce concept peut-il être inspirant pour ne pas s'épuiser dans une multitude d'enseignements propres à chaque élève ? Découvrez à travers cette vidéo comment adapter l'environnement des apprentissages pour favoriser l'accès pour tous au savoir.

www.canotech.fr/a/et-si-on-pensait-plutot-accessibilite-universelle

Idées reçues, facteurs et symptômes de l'échec scolaire

Identifier les facteurs favorisant le décrochage et les signaux d'alerte, tout en prenant ses distances avec les mythes qui l'entourent, permet d'accompagner plus efficacement les élèves fragilisés. Frédérique Weixler – inspectrice générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche et autrice du livre *Décrochage scolaire. Anticiper et franchir les obstacles* aux éditions Canopé – souligne qu'il n'y a pas de déterminisme et qu'il n'est jamais trop tard pour agir.

www.canotech.fr/a/idees-recues-facteurs-favorisants-et-symptomes-de-lechec-scolaire

Différencier l'enseignement par les productions attendues

En travaillant la compréhension et l'expression à travers plusieurs canaux (oral, dessin, écrit), on travaille la même compétence pour tous les élèves, mais en s'adaptant au rythme de chacun. Découvrez un exemple stimulant de différenciation pédagogique des apprentissages dans ce témoignage d'Émilie Bocqueho – enseignante en classe de CP – et l'analyse de sa pratique que fait Béatrice Champroux – inspectrice de l'Éducation nationale.

www.canotech.fr/a/differencier-lenseignement-par-les-productions-attendues

Qu'est-ce que la différenciation pédagogique ?

Comment gérer des groupes d'élèves de niveau hétérogène ? Comment s'organiser pour adapter son enseignement en fonction et anticiper leurs éventuelles difficultés de compréhension ? Ce sketchnote animé, basé sur les recherches de Marie Toullec-Théry – maîtresse de conférences en didactique comparée au CRÉN – donne des conseils pour mettre en œuvre des techniques de différenciation pédagogique afin d'atteindre l'objectif de participation cognitive des élèves.

En complément de cette vidéo, [téléchargez la planche de sketchnote](#).

www.canotech.fr/a/quest-ce-que-la-differenciation-pedagogique

Inclusion : faut-il privilégier la compensation ou l'accessibilité ?

Pour permettre à tous, et particulièrement aux personnes en situation de handicap, d'accéder aux apprentissages, on peut mettre en place deux types d'action : compenser les empêchements particuliers des personnes ou bien travailler plus globalement sur l'environnement pour le rendre plus accessible. Bruno Égron – inspecteur de l'Éducation nationale honoraire ASH et formateur à l'INSHEA – montre la nécessaire complémentarité de ces deux approches.

<https://www.canotech.fr/a/inclusion-faut-il-privilegier-la-compensation-ou-laccessibilite>

THÉMATIQUE 3 : UNE ÉCOLE ENGAGÉE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

Extrait de la circulaire de rentrée

L'École doit être un lieu de bien-être pour les enfants et les adolescents. Chaque élève doit se sentir accueilli, encouragé dans ses efforts et ses réussites et préservé des discours dévalorisants, de toute forme de discrimination ou de violence et du fléau du harcèlement. En vis-à-vis, l'ensemble des personnels du service public d'éducation doivent se savoir écoutés, compris et soutenus par l'institution, par ses cadres et par l'ensemble de la société.

- Une École fondée sur le respect de l'autre
- Une attention accrue à la santé mentale des élèves
- L'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves
- S'engager pour l'environnement et le développement durable

Quelle place donner aux émotions à l'école ?

Entretien filmé de Bénédicte Hare, IA-IPR de SVT, qui permet de comprendre ses émotions pour apprendre à les réguler, développer cette connaissance de soi pour savoir à quels besoins elles répondent et évaluer sereinement la situation vécue. À travers cette vidéo, Bénédicte Hare insiste sur l'importance d'appivoiser ses émotions, préalable nécessaire pour accompagner ensuite les élèves dans le développement de leurs propres compétences socio-émotionnelles.

www.canotech.fr/a/quelle-place-donner-aux-emotions-a-lecole

Que sont les compétences psychosociales ?

Christophe Marsollier – docteur en sciences de l'éducation et inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche – pose le cadre des compétences psychosociales : définition, acquisition et enjeux pour un épanouissement professionnel.

www.canotech.fr/a/que-sont-les-competences-psycho-sociales

Le bien-être des enseignants, un atout pour le bien-être des élèves

Entretien filmé de Christophe Marsollier, docteur en sciences de l'éducation et inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, qui replace les compétences psychosociales dans le contexte du bien-être des enseignants : comment aider ces derniers à accueillir les émotions, à faire preuve de bienveillance et à être dans l'empathie. Comment développer sa posture professionnelle pour favoriser l'écoute active envers les élèves, pour gérer les résonances émotionnelles ? Christophe Marsollier apporte également des pistes pour définir le bien-être professionnel de l'enseignant (reconnaissance de l'institution, organisation du travail).

www.canotech.fr/a/le-bien-etre-des-enseignants-un-atout-pour-le-bien-etre-des-eleves

Lutter contre le harcèlement : une illustration concrète en école primaire

L'école primaire Pierre-Jakez-Hélias, à Mellac dans le Finistère, fait partie du dispositif pilote du programme pHARe depuis 2019. Découvrez à travers ce reportage comment le projet a été mis en place au sein de l'établissement, les problèmes rencontrés, ainsi que la façon dont l'équipe éducative, formée à la méthode de la préoccupation partagée (MPP), les a surmontés.

www.canotech.fr/a/lutter-contre-le-harcelement-une-illustration-concrete-en-ecole-primaire

Réseau Canopé

1, avenue du Futuroscope
Bâtiment @4
Téléport 1 - CS 80158
86961 FUTUROSCOPE Cedex

Établissement public national
à caractère administratif
Régi par les articles D314-70
et suivants du Code de l'éducation

Siret : 180 043 010 014 85
© Réseau Canopé, 2022

Photographie de couverture :
© Guillaume Héraud